



Compte rendu de l'Assemblée Générale du dimanche 4 juin 2017 à 20h30 à St Antoine l'Abbaye

Ouverture de l'AG : 20h30

Nombre de présents : 24

Pouvoirs : 28 *Soit un total de 52 représentés*

Nombre d'adhérents : 128. Le quorum est de 32 personnes (1/4 adhérents).

L'assemblée générale peut avoir lieu.

Bilan Moral présenté par la présidente, Nathalie Bouchet :

Remerciements à tous d'être venus, parfois de loin, à cette assemblée générale et au stage sur « Communication et attitudes non-violentes »

Le bureau

Le conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale tenue fin juin 2016 à Angers a élu le bureau suivant:

Président :	Nathalie Bouchet
Vice-Président :	Marie-Noëlle Grazillier
Secrétaire :	Béatrice Creux
Trésorière :	Nicole Plockyn

Les autres membres étaient : Marc Frémaux, Sandra Guidemann, Catherine Fatoux, Roselyne Grassart, Jean-Pierre Procureur et Nadine Zen.

Le conseil d'administration s'est réuni physiquement deux fois, à Angers à l'issue de l'AG précédente, à nouveau à Paris en décembre et deux fois par skype en février et mai.

Il a été sollicité à plusieurs reprises par mail sur plusieurs sujets conflictuels. Merci à tous les membres du CA pour leur implication.

Les adhérents

Le nombre des adhésions a baissé. Nous sommes à 128 adhérents et 5 membres d'honneur :

- 8 en région parisienne,
- 20 dans le nord-ouest,
- 27 dans le nord-est,
- 48 dans le sud-est,
- 21 dans le sud-ouest,
- 4 en Suisse
- et 5 membres d'Honneur.

Répartis ainsi : 80 enseignants et 48 élèves enseignants

Le stage 2017

Remerciements aux organisateurs : Nathalie, Béatrice, Roselyne et autres organisateurs

Grandes lignes de l'année :

Difficultés, départs et fins :

Le bureau et le CA ont dû faire face à plusieurs difficultés relationnelles au sein de ses membres : conflits entre formateurs/ formateurs et élèves ; traces de conflits dans certaines associations locales qui ont rendu difficile la communication avec certains membres.

Contexte de fin d'activité de l'association Viniyoga Alpes

Décès de TKV Desikachar au mois le 8 Août 2016.

Un temps de silence pour accueillir nos manques et hommage à TKV Desikachar.

Accueil et soins :

Le CA, la commission formation et la présidente ont consacré beaucoup d'énergie à entendre et à répondre aux personnes concernées.

Organisation d'une journée : « pratique de Ahimsa » avec Sylviane Gianina en Octobre 2016 à Paris en direction des formateurs, financée par la FVI en réponse aux difficultés rencontrées

Organisation du stage du 3 au 5 Juin 2017 avec la FEVE sur « communication et attitudes non violentes » pour étendre ce travail aux adhérents intéressés avec le soutien du lieu de l'Arche de Saint Antoine l'Abbaye dont la communauté vit et travaille au quotidien les principes de la non-violence.

Organisation les 21-21 Octobre prochain à Paris avec Sylviane Gianina d'un week-end « Brûler les graines » prolongeant ce travail. Ce stage sera ouvert en priorité aux formateurs et assistants et aux membres du CA qui participeront au financement du stage cette fois (160€ plus hébergement à leur charge).

Ouvertures et nouveautés/créations :

Sensation de communion à l'occasion du décès de TKV Desikachar avec le temps de méditation partagé. De nombreuses personnalités ont partagé ce temps et l'ont diffusé autour d'elles.

Ouverture sur l'Union Européenne de Yoga qui nous a acceptés comme membre associé. Nous avons participé à l'AG et au congrès de Zinal en Août 2016 ; à l'AG en mars 2017 à Valence en Espagne et allons participer à l'AG 2017 à Zinal au mois d'Août cet été. L'UEY garantit la qualité des formations de ses membres. La commission UEY a pour tâche de s'assurer que le contenu des formations reconnues par la FVI corresponde à ce qui est demandé par l'UEY. C'est le cas concernant la durée (4 ans/500heures) et la plus grande partie du contenu, certaines choses restent à préciser. L'UEY est en train de mettre à jour le contenu demandé dans les formations. Denis Perret, responsable de la commission UEY fait partie de la commission formation de l'UEY.

La commission responsable de l'UEY au sein de la FVI est composée de Jean Pierre Procureur, Marianne Lorenzato et Denis Perret.

Cet été, Sylviane Gianina interviendra, au nom de la FVI, pour guider des ateliers le matin et le soir sur le thème de « Le Yoga c'est maintenant ». C'est le thème du congrès avec parmi les membres d'honneur, Sri Bashyam et François Lorin. Plus de détail dans le document joint ou sur le site : <http://www.federationviniyoga.org/+congres-de-l-uey-a-zinal-du-20-au+.html?lang=fr>.

Nous l'en remercions.

Création d'un code de déontologie : ceci répond notamment à la demande faite à ses membres par l'UEY et rejoint notre souhait de travail sur l'aspect relationnel. La commission déontologie, composée de Marie-Noëlle Grazillier, Béatrice Creux, Roselyne Grassart, Jean-Pierre Procureur et Evelyne Rutat (s'est retiré en mai pour raisons personnelles), a travaillé à ce projet cette année. Il sera présenté et mis au vote juste après.

Reprise de contact et clarification avec Claude Maréchal et l'école ETY. Après deux contacts téléphoniques entre la présidente Nathalie Bouchet et Claude Maréchal, la FVI a pu repréciser l'agrément de l'école ETY au sein de la FVI et les modalités de communication des assistants formateurs de l'école ETY et adhérents de la FVI sur le site de la FVI. Plusieurs points ont été précisés et notamment le fait que la FVI est membre associé de l'UEY ce qui l'engage à faire respecter la durée et contenu des formations par les écoles agréées par la FVI. A ce jour, tout semble en ordre mais certains points seront à préciser ultérieurement en fonction des informations reçues de l'UEY.

Claude Maréchal a accepté d'être membre d'honneur de la Fédération, nous l'en remercions.

Relation avec l'école Viniyoga ETY France en cours de création. La fin de l'association Viniyoga Alpes laisse la place au projet de création d'une association française Viniyoga ETY France pour relier les assistants de Claude entre eux. L'assemblée générale de constitution aura lieu le 5 Juillet à Vaison la Romaine et Nathalie Bouchet a été invitée en tant que présidente de la FVI afin de faire le point sur la relation entre cette association et la FVI.

Cession de marque Viniyoga de Viniyoga Alpes à la Fédération Viniyoga Internationale.

Depuis le 4 Novembre 2016, la FVI détient maintenant la « marque » Viniyoga à l'INPI, le dépôt étant prolongé pour 10 ans. Ceci vise simplement à éviter que ce nom soit utilisé à mauvais escient.

Par ailleurs, Viniyoga Alpes s'est engagée, lors de son AG de clôture, de verser la moitié de sa trésorerie à la FVI (environ 4000€) le reste allant à Viniyoga ETY France.

Les écoles actuellement agréées par la FVI sont : ETY, Denis Perret, Marie-Noëlle Grazillier, Gilberte Procureur, Malie Verdickt.

La commission formation était composée de Denis Perret, Marie-Noëlle Grazillier, Catherine Fatoux, Jean-Pierre Procureur, Nathalie Bouchet. Elle a donné ses avis sur des conflits au sein des formations, sur l'agrément des écoles, sur les demandes des assistants et formateurs.

La commission communication était composée de Nicole Plockyn, Nadine Zen, Béatrice Creux, Nathalie Bouchet, Sandra Guidemann. Elle a mis à jour le site avec les nouvelles de la fédération et fournit le soutien à la saisie des infos sur le site.

Code de déontologie :

Présentation.

Il devra être signé par chaque adhérent et par chaque élève en formation dans une école agréée.

Mise au vote du code et des modalités : voté à l'unanimité

Règlement Intérieur

Présentation des modifications du règlement intérieur et proposition de transformer la commission déontologie en commission éthique et conciliation.

Mise au vote des modifications du règlement intérieur : voté à l'unanimité

Montant des adhésions

Proposition : d'enlever le montant des cotisations pour les personnes en post formation et ne faire que deux catégories : enseignant en formation et enseignant de passer le montant de l'adhésion de 50€ à 40€ pour les enseignants, et maintenir à 10€ pour les élèves en formation.

Mise au vote des montants des adhésions : voté à l'unanimité

Mise au vote du bilan moral : voté à l'unanimité

Bilan Financier présenté par la trésorière, Nicole Plockyn : cf document joint.

Présentation du bilan 2016

Présentation du prévisionnel à mi 2017.

Questions soulevées :

Paiement en ligne ? En cours d'étude

Intégrer une assurance ? Renseignements pris ce n'est pas possible, chaque professeur doit prendre sa propre assurance

Mise au vote du bilan financier 2016 : voté à l'unanimité

Election Conseil d'Administration :

Membres sortants : Marc Frémeaux et Nadine Zen

Membres démissionnaires : Jean-Pierre Procureur

Membres en cours de mandat : Nathalie Bouchet, Béatrice Creux, Catherine Fatoux, Roselyne Grassart, Sandra Guidemann, Marie-Noëlle Grazillier, Nicole Plockyn, Jean-Pierre Procureur.

Se représentent : Marc Frémeaux et Nadine Zen

3 nouvelles personnes se présentent au CA : Marie Francoeur, Martine Renaud, Myriam Palfi

Les 5 personnes sont élues à l'unanimité

Liste des membres du CA : 12 personnes

Nathalie Bouchet
 Béatrice Creux
 Catherine Fatoux
 Roselyne Grassart
 Marie-Noëlle Grazillier
 Sandra Guidemann
 Nicole Plockyn
 Marc Frémeaux
 Nadine Zen
 Marie Francoeur
 Martine Renaud
 Myriam Palfi

Perspectives 2018

AG 2018

Les dates choisies sont du jeudi 10 au dimanche 13 mai 2018, le weekend de l'Ascension en Dordogne avec Martin Neal.

Appel d'adhésions

Les nouveaux bulletins d'adhésion seront accompagnés du code de déontologie, le CA va mettre cela en place très prochainement.

Newsletter

Vérifier si tous les adhérents qui ont coché la case adéquate la reçoivent, il semblerait qu'il y ait des problèmes avec les adresses orange.fr.

Remerciements à Jean-Pierre Procureur pour son engagement au sein de la fédération FVI

La séance est close à 23 h.

La présidente, Nathalie Bouchet

la secrétaire, Béatrice Creux

Pièces jointes : Bilan financier, code de déontologie, règlement intérieur